

Tunis, le 15 mars 2011

Programme PHC-Utique géré par le CMCU

APPEL A PROPOSITIONS 2012

1) Présentation

La coopération interuniversitaire franco-tunisienne, financée par le ministère tunisien de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et le ministère français des Affaires Etrangères et Européennes, est structurée dans le cadre du Partenariat Hubert Curien-Utique (PHC-Utique) sous forme de projets de recherche mixtes qui impliquent au moins une équipe tunisienne et une équipe française..

2) Type de projets

Les **projets conjoints** impliquant au moins une équipe française et une équipe tunisienne sont concernés par cet Appel à Propositions.

Les projets faisant valoir un partenariat entre les structures de recherche (Université, centre de Recherche, ...) et les entreprises publiques et/ou privées, recevront une attention particulière. Ce partenariat pourra s'exprimer par une action pour faciliter la mise en place d'une interface avec la recherche (Cofinancement d'une thèse, cofinancement d'un contrat d'étude avec une équipe du projet, aide à la création d'une structure interne d'innovation ou de veille industrielle, etc.).

Les propositions s'inscrivant dans une perspective de coopérations multilatérales seront également favorisées.

Un deuxième type de projets de coopération est aussi concerné par le programme PHC. Ce type de projets doit impliquer les 3 PHC maghrébins suivants : Algérie, Maroc et Tunisie. Les responsables français d'une telle coopération, doivent répondre aux 3 appels à proposition émanant des comités respectifs (CMEP franco-algérien, CMIFM franco-marocain, CMCU franco-tunisien). **Un Appel à Propositions spécifique sera diffusé avant la fin de ce mois de mars.**

3) Jeunes chercheurs

- La spécificité du programme PHC-Utique géré par le CMCU, par rapport aux autres programmes tuniso-français de recherche et développement, est de promouvoir les études doctorales par le biais de la coopération internationale.
- La modalité obligatoire suivante est introduite: «**la nécessité d'avoir une thèse en cotutelle au moins par projet**». À cet effet, une convention entre les deux partenaires doit être établie via leurs universités respectives.
- En outre, l'**alternance** est encouragée et des bourses nationales à durée limitée peuvent être aussi demandées en Tunisie, auprès de la Direction Générale des Affaires Estudiantines.
- Des « **allocations de Recherche CMCU** » peuvent être accordées, selon les moyens disponibles au niveau de ce programme, pour prendre en charge, nominativement, les jeunes chercheurs préparant une thèse en cotutelle conformément aux textes en vigueur. Chaque allocation couvre 12 mois de séjour junior répartis sur 4 ans. Chaque séjour annuel est de 3 mois minimum et 6 mois maximum.

4) Domaines de recherche

Les **Projets Conjoints** concernent les projets qui entrent dans l'un des domaines interdisciplinaires et/ou transdisciplinaires suivants :

- **Domaines des sciences de l'Homme et de la Société**
 - Evaluation, normalisation, accréditation et assurance qualité.
 - Les contributions à d'autres thèmes et interactions avec d'autres disciplines sont souhaitées : Aménagement de l'espace, terres et populations, biotechnologies, santé, STIC, ...
 - Les colloques ou les séminaires sont finançables comme projet d'action intégrée.
- **Domaine des sciences biologiques et des sciences agronomiques**
 - **Sécurité alimentaire**, selon l'une des priorités nationales tunisiennes.
 - . **Orientations des approches** : seront particulièrement bienvenue les projets permettant d'implanter dans les équipes tunisiennes de nouvelles compétences sur les thèmes émergeant de la biologie ou fédérant des équipes autour de plateformes technologiques en Tunisie et /ou en France ou favorisant l'accès des chercheurs à ces plateformes.
 - **Amélioration des organismes et / ou des végétaux**, développement d'approches intégrées en génomique (gènes d'intérêt), protéomique, physiologie, bioprocédés et biotechnologies.
 - **Protection des cultures et lutte biologique intégrée**. Les SHS peuvent apporter leur contribution (Droit, Economie, Sociologie, Patrimoine culinaire et produits : Loisirs, Identité).
 - **Eau et environnement**
- **Domaine de la santé (Médecine, pharmacie)**
 - **Etudes des pathologies fréquentes en Tunisie**, notamment leurs aspects épidémiologiques, diagnostiques ou thérapeutiques.

- Une attention particulière sera portée aux **partenariats avec les pays francophones** avec lesquels des projets sont en cours (preuve à fournir).
- Une priorité sera donnée aux **projets susceptibles d'ouvrir un débouché industriel** tant pour les études de pathologies que pour les domaines encore peu étudiés,
- Les **SHS** peuvent apporter leur **contribution** (Droit, Economie, Sociologie, Santé et Bien-être).
- Les projets devront mentionner le **respect des normes bioéthiques et de confidentialité** en vigueur dans chaque pays et indiquer les modalités statistiques envisagées.
- **Domaine des STIC (Informatique) :**
 - Les **projets à vocation ouvertement finalisée** et orientée directement vers des applications concrètes seront privilégiés.
 - **Approches fondamentales :**
 - Travailler en relations avec les disciplines utilisant des modèles, énergétique, thermique, géologique.
 - Travailler avec les sciences du langage (Lettres, linguistique) sur les questions de sens et de traduction automatique en langage naturel.
 - Travailler à l'introduction des STIC dans la gestion opérationnelle de l'Information (Administrations ou entreprises).
- **Domaine des mathématiques et des mathématiques appliquées**
 - Approches fondamentales ; Modélisation mathématique ; Méthodes numériques et calcul scientifique.
- **Domaine du génie des procédés (Sciences de l'ingénieur, physique, chimie, sciences de la terre, biologie)**
 - **Méthodes de fabrication de nouveaux matériaux** (Couches minces, nanomatériaux, géomatériaux, Biomatériaux).
 - **Procédés biologiques de transformation** : applications énergétiques environnementales ou climatiques.
- **Domaine des énergies renouvelables et développement durable**
 - **Disciplines : sciences de l'ingénieur, physique, chimie, sciences de la terre, sciences de l'Homme et de la société**
 - Perspectives et concrétisation, Impacts, Aspects comportementaux (civisme de l'individu, civisme de l'entreprise, législations y afférentes, ...).
 - **Disciplines : santé, environnement, médecine, pharmacie et biologie**
 - Evaluation des dangers et des risques sanitaires liés à la dégradation de la qualité de l'environnement aussi bien dans le domaine des risques microbiologiques que chimiques.
 - Les projets peuvent porter sur les différents volets de l'analyse des risques : évaluation des dangers et de leurs effets, mesure des expositions, études épidémiologiques...
- **Domaine du partenariat industriel (Toutes disciplines)**
 - Ces projets devront dans tous les cas associer un partenariat industriel français et/ou tunisien.
 - Le caractère innovant du projet et l'implication avérée du partenaire privé seront déterminants.

5) Critères concernant les équipes constituées.

- ✓ Le partenariat doit impliquer au moins une équipe de chaque pays.
- ✓ Les programmes PHC-Utique s'adressent uniquement aux équipes tunisiennes et françaises n'ayant pas de projet de coopération CMCU en cours.
- ✓ Une expérience de coopération, au moins informelle, est souhaitable.

6) Critères d'éligibilité

- Les propositions PHC-Utique doivent faire ressortir un projet identique quant au contenu scientifique, à la composition des équipes et les moyens demandés, sous peine de non examen du dossier.
- Le projet, identique côté français et tunisien, est déposé par chacun des partenaires auprès des instances dans son pays.

7) Comité de Sélection

- Chaque projet soumis est évalué par des experts de chaque partie.
- Pour la **partie tunisienne**, les experts sont désignés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Le co-président tunisien se chargera de la synthèse de l'expertise tunisienne à soumettre au Comité mixte interuniversitaire tuniso-français.
- Pour la **partie française**, l'expertise est faite d'une part, par des évaluateurs désignés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et d'autre part, par les experts désignés par le co-président français du Comité. Ce dernier synthétise l'expertise française à soumettre au Comité mixte interuniversitaire tuniso-français.

8) Modalités de fonctionnement et de suivi des projets sélectionnés

- La durée des projets est de **3 ans** maximum.
- Les financements sont accordés sur une base annuelle. Ils doivent être impérativement consommés entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année concernée. Ils ne peuvent être reportés sur l'exercice suivant.
- La **reconduction** d'une année à l'autre est conditionnée par une **consommation optimale** des crédits alloués et par la remise d'un **bilan annuel d'activités** aux co-présidents français et tunisien au plus tard pour le 15 décembre de l'année en cours.
- Les modalités de gestion sont portées sur le manuel « Modalités de gestion du CMCU : année 2011 » envoyé aux chefs de projets lors de la notification des moyens alloués aux projets retenus.

9) Moyens accordés

- Les **moyens accordés par la France** couvrent des dépenses de mobilités des partenaires et de l'appui logistique. Un financement moyen de 8 000 euros est envisageable par projet conjoint retenu. Pour la mobilité, la prise en charge concerne :

- **Les frais de voyage des missionnaires français** : remboursement sur frais réels dans la limite de **450 euros** par aller-retour France/Tunisie ;
- Les indemnités de séjours en France des juniors tunisiens : **55 euros /Jour** ;
- Les indemnités de séjours en France des étudiants tunisiens en cotutelle : **40 euros/Jour**.

Les **moyens accordés par la Tunisie** couvrent les frais de mobilités des partenaires. Ces moyens couvrent :

- Les indemnités de séjours des chercheurs français en Tunisie ;
- Les indemnités de séjours des seniors tunisiens en France ;
- Les frais de voyage des juniors, cotutelles et seniors tunisiens.

10) Modalités pratiques de soumission d'un projet

- Lancement de l'appel d'offres : **15 mars 2011**
- Date limite de dépôt des candidatures : **16 mai 2011**
- Réunion du comité mixte de sélection des projets : **Octobre 2011**
- Début des projets retenus : **1er janvier 2012**

11) Modalités pratiques de candidature

- **Pour la partie tunisienne**, les projets doivent être formulés en trois (3) exemplaires, selon le modèle « **formulaire de présentation : CMCU 2012** » téléchargeable sur le site du MESRS (www.mes.tn) :
 - **Un dossier complet sur CD-ROM. Tous les fichiers doivent être édités en format WORD,**
 - **Deux dossiers revêtus des signatures des chefs d'établissements** de tutelle des équipes tunisiennes impliquées.
 - Les dossiers doivent être transmis, par la voie hiérarchique, avant la date limite de dépôt, à l'adresse suivante : « *Direction Générale de la Recherche Scientifique, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Avenue Ouled Haffouz - 1030 TUNIS* ».
 - Les propositions, non formulées selon les modèles de formulaires indiqué ci-dessus ou parvenues hors délais, ne seront pas prises en considération.
- **Pour la partie française**, les projets sont saisis en ligne par l'intermédiaire du site d'Égide.
 - **Saisie en ligne des dossiers.** Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier par anticipation afin d'éviter que des aléas techniques ne viennent compromettre le dépôt de leur candidature dans les délais impartis. Consulter les modalités de saisie en ligne des dossiers de candidature.

12) Contacts pour le programme

Pour la partie française

- **Professeur Jérôme POUSI N**
Co-président du CMCU
Institut Camille Jordan
INSA de Lyon
20 Avenue A. Einstein
F-69621 Villeurbanne Cedex
- **Yannick LE-ROUX**
Ambassade de France
SCAC de Tunis
87 Avenue de la Liberté
BP 180 1080 Tunis Cedex
Tél : (00216) 71 105 256
Télécopie : (00216) 71 105 263

Pour la partie tunisienne

- **Professeur Ali BOUSNINA,**
co-président tunisien,
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique;
Avenue Ouled Haffouz - 1030 TUNIS
Tél.-fax : (00 216) 71 835 351
- **Professeur Mohamed Néjib LAZHARI**
Directeur des programmes et du Partenariat Scientifique
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique;
Avenue Ouled Haffouz - 1030 TUNIS
Tél.-fax : (00 216) 71 835 351

Le Directeur des Programmes et du Partenariat Scientifique

Mohamed Néjib LAZHARI